

Madame Monsieur

Nom Prénom.....

Adresse

Code Postal Ville.....

Tél. E-mail

.....

SÉANCE DÉCOUVERTE
smovey (2h)
Dimanche 12 juin de 10h à 12h
Maison pour Tous - Danjoutin

20€
REMBOURSÉS
POUR L'ACHAT D'UNE
PAIRE DE SMOVEY

Je joins un chèque à l'ordre d'Antje HOWALD

Je payerai à mon arrivée à la première séance

.....

Votre ALFA - Coach, Antje HOWALD, vous confirmera votre inscription par mail.

www.alfa-coach.fr

VOTRE COACH : Antje
HOWALD-SCHLIEWERT

2, allée des Iris
90400 DANJOUTIN

Email : info@alfa-coach.fr
Tél. : +33(0)6 86 71 43 93

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Ce contrat est établi entre..... et l'ALFA-Coach, Antje Howald.

- Il comprend 1 séance d'une durée de heures, le / /
- le contenu du service concerne l'activité ainsi que les feedback mis en place par votre ALFA-Coach.
- Le(s) objectif(s) du participant :
.....
.....
- La séance a lieu à :
- Le travail entre votre ALFA-Coach et le participant est un travail de collaboration :
- Le participant est tenu de suivre toutes les séances, d'être à l'heure, et de suivre les conseils de l'ALFA-Coach,
- L'ALFA-Coach s'engage à mettre en place ses connaissances pour le résultat de la personne et à fournir le maximum de compétences mais ne s'engage pas sur les résultats, du fait de la non reproductibilité systématique des effets selon les individus.
- Le rendez-vous commence à une heure déterminée et termine à l'heure prévue,
- Le participant est tenu d'exercer la pratique physique avec des vêtements adaptés,
- Dans le cas d'un retard de la part de l'ALFA-Coach, le temps du retard est reporté sur un autre rendez-vous.
- Tout début de l'activité est subordonné à la remise d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives (ou précisant les restrictions et spécificités) d'une validité d'un an.
- Règlement par chèque ou en espèce avant le début de la première séance, possibilité de payer en deux fois sans frais (deux chèques remis dès le début des séances, le premier chèque encaissé de suite, le deuxième chèque encaissé à la dernière séance),
- toute séance non décommandée 48 h à l'avance sera facturée,
- les séances non utilisées avant la fin de la durée de validité du contrat ne donnent pas lieu à de remboursements (hors cas particulier): validité de 3 mois dès la première séance effectuée,
- Ce contrat serait considéré comme non valide en cas de chèque refusé ou de comportement non correct de la part du participant.

Le participant

*Date et signature précédée de la
mention « lu et approuvé »*